

*Questions au Feuilleton*ON DEMANDE DE DÉSIGNER LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE
TERRE PATRIMONIALE OU PARC PROVINCIAL

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre des communes une pétition sur la préservation de la vallée de la rivière Rouge. Les pétitionnaires se joignent à des milliers de bénévoles qui travaillent à ce projet depuis des années. La vallée de la rivière Rouge est une zone naturelle unique, d'une valeur inestimable. Il est dans l'intérêt national de protéger la faune, la flore et les régions sauvages menacées. J'invite les députés et tous ceux qui nous écoutent à visiter la vallée de la rivière Rouge. La région est tellement belle. Les pétitionnaires prient le Parlement du Canada et le gouvernement provincial de déclarer cette zone terre patrimoniale ou parc provincial et joignent leurs instances à celles du conseil municipal de Scarborough, du ministre fédéral de l'Environnement (M. McMillan), du mouvement Save the Rouge Valley System et de la coalition des associations communautaires de Scarborough.

[Français]

OPPOSITION À L'ENTENTE DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai 17 pétitions à déposer aujourd'hui concernant l'Entente commerciale Mulroney-Reagan. Et les pétitionnaires déclarent humblement que le gouvernement Mulroney a vendu le Canada sans rien obtenir en échange; que les industries canadiennes ne sont toujours pas protégées contre les lois commerciales américaines; que les États-Unis ont obtenu tout ce qu'ils voulaient dans tous les secteurs importants, notamment l'agriculture, l'énergie, le commerce de l'automobile, les services financiers et les investissements; que les emplois de milliers de Canadiens sont menacés; que le gouvernement conservateur n'a prévu aucune aide d'adaptation à l'intention des travailleurs canadiens.

A ces causes, ils demandent humblement au Parlement de blâmer le gouvernement d'avoir signé l'Entente Mulroney-Reagan.

[Traduction]

LE PROJET DE LOI SUR LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'habitants de Cambridge, Kitchener et Waterloo en Ontario. Les pétitionnaires soutiennent que les familles canadiennes ont besoin de services de garderie de haute qualité, accessibles et abordables, et que le gouvernement du Canada doit présenter une mesure législative comportant des objectifs nationaux et prévoyant les mécanismes nécessaires pour mettre en place un programme de services de garde complet et sans but lucratif. Ils ajoutent que le projet de loi sur les services de garde proposé par le gouvernement ne contient pas d'objectifs nationaux et ne prévoit pas un mode de financement acceptable. Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de retirer immédiatement ce projet de loi.

LA FERMETURE DE L'AMBASSADE EN ÉQUATEUR

M. Andrew Witer (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre aujourd'hui 16 pétitions que nous envoient des habitants de Toronto pour signifier leur opposition à la fermeture de l'ambassade du Canada en Équateur et aux difficultés causées aux personnes désireuses de faire une demande d'immigration au Canada ou d'obtenir un visa touristique. Les pétitionnaires exhortent le Parlement et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) à rouvrir notre ambassade en Équateur.

LE PROJET DE LOI SUR LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition dûment certifiée par le greffier des pétitions, conformément à l'article 106 du Règlement. Les pétitionnaires sont des habitants de l'Ontario qui ne sont pas satisfaits du projet de loi sur la garde des enfants actuellement à l'étude au Parlement. Ils signalent que selon les recommandations qui ont été faites, toutes les familles canadiennes doivent avoir accès aux services de garde d'enfants et que le projet de loi doit contenir des objectifs nationaux et décrire les mécanismes nécessaires à la mise sur pied d'un système complet de garde d'enfants sans but lucratif, accessible à toutes les familles du Canada. Ils exhortent le Parlement à retirer immédiatement le projet de loi sur les services de garde d'enfants.

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, j'ai moi aussi l'honneur et, de fait, l'obligation de présenter une pétition signée par un certain nombre de citoyens du Canada. Elle a été dûment approuvée par le greffier en conformité avec l'article 106 du Règlement. Dans cette pétition, les signataires insistent sur le fait qu'on a besoin au Canada, de services de garde d'enfants de qualité qui soient abordables et accessibles à toutes les familles. Ils affirment que ces services devraient respecter certaines normes nationales et que des mécanismes appropriés devraient être établis pour instaurer un régime complet à but non lucratif qui serait accessible à toutes les familles. Étant donné que le projet de loi proposé par le gouvernement du Canada ne contient ni objectifs nationaux ni disposition en matière de financement et qu'il n'assure pas la qualité de ces soins, les pétitionnaires demandent au Parlement et au gouvernement du Canada de retirer immédiatement ce projet de loi.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.